



# Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

## 4284<sup>e</sup> séance

Mardi 27 février 2001, à 11 h 15

New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	M. Ben Mustapha . . . . .	(Tunisie)
<i>Membres :</i>	Bangladesh . . . . .	M. Chowdhury
	Chine . . . . .	M. Wang Yingfan
	Colombie . . . . .	M. Salazar
	États-Unis d'Amérique . . . . .	Mme Soderberg
	Fédération de Russie . . . . .	M. Granovsky
	France . . . . .	M. Levitte
	Irlande . . . . .	M. Cooney
	Jamaïque . . . . .	Mlle Thomas
	Mali . . . . .	M. Ouane
	Maurice . . . . .	M. Neewoor
	Norvège . . . . .	M. Strømme
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Harrison
	Singapour . . . . .	M. Mahbubani
	Ukraine . . . . .	M. Kuchynski

## Ordre du jour

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental  
(S/2001/148)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

*La séance est ouverte à 11 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant le Sahara occidental**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2001/148)**

**Le Président** (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental, document S/2001/148.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/2001/165, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2001/155, qui contient le texte d'une lettre de l'Algérie, datée du 21 février 2001.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/2001/165) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Il est procédé au vote à main levée.*

Votent pour :

Bangladesh, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Jamaïque, Mali, Maurice, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Tunisie, Ukraine.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1342 (2001).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*(l'orateur poursuit en français)*

Étant donné que c'est la dernière séance publique du mois, je voudrais adresser aux membres du Conseil de sécurité, ainsi qu'à tous les membres des délégations, tous nos remerciements pour les efforts qu'ils ont consentis en accompagnant la présidence tunisienne du Conseil de sécurité dans toutes les phases de l'exécution du programme que nous avons proposé pour ce mois. C'est un mois assez court mais qui, de jour en jour, s'est chargé de questions importantes, et au cours duquel nous avons mené des consultations et des discussions, et nous avons pris des décisions très intéressantes et d'une grande importance.

Nous avons, en votre compagnie et grâce à votre aide et coopération, fait un tour d'horizon des questions importantes que nous avons examinées. Nous avons eu la chance et l'honneur de rencontrer de nombreux décideurs, et obtenu de leur part des informations de première main. Cela nous a énormément aidés à évaluer à leur juste valeur les situations à l'examen, et nous avons pris en conséquence les décisions qui s'imposaient.

Je tiens à remercier tous mes collègues d'avoir participé au débat que nous avons proposé sur le thème de la consolidation de la paix. Je remercie également les experts qui ont travaillé sur le document final qui a illustré dans un consensus admirable l'intérêt que nous portons tous à la consolidation de la paix dans toutes ses phases.

Je voudrais également remercier, au nom de ma délégation, le Secrétariat et tous les départements qui ont fait preuve encore une fois de leur disponibilité traditionnelle et sans faille pour les informations utiles très élaborées qu'ils ont mises à notre disposition. Nos remerciements vont également à toute l'équipe de M. Stephanides, qui était là pour nous initier bien avant notre présidence, mais également pour nous conseiller grâce à son professionnalisme, sa rigueur et sa disponibilité 24 heures sur 24, y compris pendant les week-ends. C'est une véritable ruche bienfaitrice dont on ne se rend réellement compte de la parfaite synchronisation de travail avec la présidence, et surtout de l'utilité et de la qualité du produit de son travail, que lorsqu'on passe par ce siège.

Pour ce qui est des interprètes, ils ont été merveilleux. Nous leur avons confié nos pensées, nos nuances, et même nos émotions, et ils les ont transmises avec une fidélité et une rigueur sans faille. À tous, un grand merci dans les six langues.

Chers collègues, nous vous avons amené l'Afrique. Vous l'avez écoutée. Vous avez écouté ses cris de douleur et ses aspirations à un lendemain meilleur. Accordez-lui toujours votre attention. Elle a le plein droit de se relever.

Je voudrais souhaiter tout le succès à la délégation ukrainienne qui, dans les quelques heures qui suivent, prendra ce siège. Elle saura également apprécier toute votre coopération.

Enfin, je voudrais réitérer de nouveau nos remerciements à l'Ambassadrice Soderberg qui a été notre

amie au cours des trois dernières années, et qui a assuré, non seulement par sa présence et par son esprit de coopération, toute la collaboration que nous avons estimé trouver auprès de la délégation des États-Unis. Nous remercions encore une fois l'Ambassadrice Soderberg au moment où elle quitte son poste au Conseil de sécurité.

*La séance est levée à 11 h 30.*